



Inscription à la journée du lundi 27 septembre 2010

Au Circuit Carole

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. portable : e-mail :

Licence (type et n°)..... Club

POUR LES NON LICENCIÉS : il sera demandé le permis A, la carte verte assurance et une attestation de votre assureur précisant de façon explicite la couverture des risques liés à la pratique de la piste.

!!! joindre 1 Chèque par roulage demandé !!!

- Journée complète Adhérent CMC..... 90 €
- Journée complète Extérieurs 110 €
- ½ journée Adhérent CMC..... 50 €
- ½ journée Extérieurs 60 €

TARIFS

Voir détail ci-contre
Pilote sup. pour 1 moto + 50% du tarif
La signature vaut acceptation du
« Règlement des roulages » ci-joint

.....signature

CMC - Bat J1 - Rue des Chênes 77177 BROU SUR CHANTEREINE Tél : 01.60.08.61.19 (Française)



Règlement des roulages

- seules les inscriptions dûment remplies accompagnées d'un chèque seront enregistrées
- 1 chèque par roulage à l'ordre du CAROLE MOTO CLUB
- mentionner votre nom, la date du roulage et le n° de téléphone portable au dos du chèque
- le nombre de place étant limité, les membres du CMC seront privilégiés jusqu'à 1 mois avant la date du roulage
- en dehors de cette règle les engagements seront pris en compte en fonction de leur date d'arrivée
- les pilotes retenus recevront obligatoirement une confirmation
- le club se réserve le droit d'annuler au plus tard 7 jours avant la manifestation
- toute annulation par un pilote moins de 2 semaines avant la date entraînera l'encaissement du chèque sauf cas exceptionnel de santé ou remplacement par un autre engagement
- **le club se réserve le droit d'exclure du roulage toute moto dont l'état est estimé dangereux pour la sécurité ainsi que tout pilote dont l'équipement est insuffisant ou en mauvais état.**
- **équipement obligatoire en bon état (casque, combinaison 1 pièce en cuir ou 2 pièces reliées par une attache, gants en cuir, bottes de moto en cuir, protection dorsale). En cas de doute sur la conformité de votre équipement, appelez nous !**
- en cas d'utilisation de moto ayant leur équipement routier, il est impératif de mettre de l'adhésif sur les éléments en plastique ou en verre susceptibles de casser (glace de rétroviseur, phare, clignotant) et de rabattre ou d'enlever les rétros.
- respect des consignes de sécurité qui seront rappelées avant le roulage (tout manquement peut entraîner l'exclusion)
- pour toute présentation du drapeau rouge sur la piste, le pilote doit :
 - lever le bras pour prévenir les pilotes suivants
 - ralentir et ne plus effectuer de dépassement
 - finir lentement son tour et rentrer aux stands

CMC - Bat J1 - Rue des Chênes 77177 BROU SUR CHANTEREINE Tél : 01.60.08.61.19 (Française)